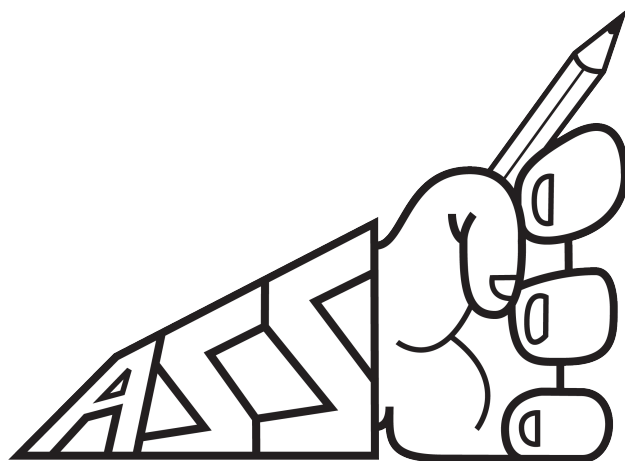


Conseil de Coordination

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Le 10 janvier 2007
À l'Université de Montréal**

Table des matières

Ordre du jour _____ page 2

Procès-verbal _____ page 3

Démissions _____ page 9

Propositions _____ page 10

Annexe _____ page 11

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Tour de table et suivi des mandats

2.1 Comité journal

2.1.1 Prochain *Ultimatum*

2.1.2 Autres

2.2 Comité femmes

2.2.1 Journée nationale des comités femmes locaux

2.2.3 8 mars

2.3 Comité recherche et réflexion

2.4 Comité information

2.4.1 Journée nationale matériel d'information

2.4.2 Plan hiver 2007 pour le matériel d'information

2.4.3 Autres

2.5 Comité aux affaires internationales

2.6 Comité affaires académiques pédagogiques

2.7 Conseils Régionaux

2.8 Conseil exécutif

3.0 Prochain Congrès

3.1 Logistique

3.2 Convocation

3.3 Propositions

4.0 Plan d'action

4.1 Suivi de la manifestation et de la pétition

4.2 Manifestation du 29 mars 2007

4.2.1 Logistique

4.2.2 Autres

5.0 Finances

5.1 Fonds des arrêtés

5.2 2006-2007

6.0 Prochain CoCo

7.0 Varia

8.0 Levée

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination Tenu le 22 novembre 2006 au Collège Lionel-Groulx

Présences :

Nom	Instance	Délégué-e	Observateur Observatrice
Alex Desrochers	Conseil exécutif	√	
Louis-David Lalancette-Renaud	Conseil exécutif	√	
Julie Descheneaux	Conseil exécutif	√	
Philippe Gauvin	Comité formation	√	
Jean-Christophe Gascon	Comité information	√	
Jérôme Charaoui	Comité information	√	
Guillaume Mannigham	Comité journal	√	
Jean-Sébastien Ranger	Comité journal	√	
Lizanne Guay	Comité femmes	√	
Geneviève Paquette	CRAAL	√	
Marie-Ève Joliette	CRAAL	√	
Alex Boisdequin-Lefort	REECJL		√
Guillaume Fortin	CRAM	√	
Marie-Ève Bourassa	CRAM	√	
Geneviève Simon	Coordonnatrice du CRAM		√
François Lebeau			√
Shanie Morassa	Animation		√
Aurélie Paquet	Secrétariat		√

0.0 Ouverture a 19h22

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Shanie Morasse à l'animation et Aurélie Paquet au secrétariat.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Suivi des mandats

2.1 Journal

2.2 Formation

2.3 Femmes

2.4 Information

2.5 Recherche et réflexion

2.6 Relations internationales

2.7 Affaires académiques et pédagogiques

2.8 Comités ad hoc

2.9 Conseil exécutif

2.10 Autres

3.0 Pédagogie

4.0 Plan d'action

4.1 Action directe de sensibilisation

4.2 Pétition

4.3 Rassemblement Coalition-cégeps

5.0 Finances et fonds des arrêté-e-s

6.0 Prochain Congrès

7.0 Prochain Conseil de Coordination

8.0 Varia

9.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAALL

Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du 31 octobre 2006.

Proposée par le Comité formation

Appuyée par le Comité information

Adoptée à l'unanimité

2.0 Suivi des mandats

Proposition privilégiée : Qu'il y ait un tour de table.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité information

Adoptée à l'unanimité

2.1 Journal

2.1.1 Que soient adoptés les textes modifiés *Qu'est-ce que l'ASSÉ?* et *Qu'est-ce que l'Ultimatum?* (pages 12 à 14 du cahier du Conseil de Coordination du 22 novembre 2006).

Proposée par le Comité journal
Appuyée par le CRAALL
Adoptée à l'unanimité

2.2 Femmes

2.3 Information

2.3.1 Qu'il y ait une journée « Matériel d'information » d'envergure nationale le 25 février 2007.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

2.4 Formation

2.4.1 D'ajouter l'AGECFXG comme option d'association hôte pour le camp de formation d'hiver 2007.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

2.5 Recherche et réflexion

2.6 Relations internationales

2.7 Affaires académiques et pédagogiques

2.8 Comités ad hoc

2.9 Conseil exécutif

2.9.1 Que Julie Descheneaux assume les tâches du poste de Secrétaire à la coordination au sein du Conseil exécutif et Alex Bourdon-Charest, les tâches du Secrétaire général du Conseil de Coordination, et ce, jusqu'au Congrès d'hiver 2007 où les deux présenteront leurs candidatures officielles pour les postes nommés.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

2.9.2 Que le Conseil exécutif travaille un avis de motion afin de régler le vide, dans les Statuts et règlements, de la non-représentation du Conseil de Coordination au Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu'une pause de 10 minutes soit faite sur le champ.

Proposée par le Comité information
Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 20h38.

Proposition privilégiée : La réouverture à 20h53.

Proposée par le CRAM
Appuyée par le CRAALL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une plénière de 10 minutes sur le cas de Philippe Gauvin.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on rallonge la plénière de 5 minutes.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le CRAALL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on rallonge encore la plénière de 5 minutes.

Proposée par le CRAALL
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

2.9.3 Considérant la charge de travail importante portée par le Conseil exécutif:

Que le Conseil de Coordination mandate Philippe Gauvin, membre du Comité formation, d'assister le Conseil exécutif dans ses tâches.

Proposée par le Comité information
Appuyée par le CRAM

2.9.3.1 D'ajouter à la fin « et que, d'ici le prochain Congrès, il entreprenne les démarches nécessaires pour se présenter sur un poste du Conseil exécutif.

Proposé par le CRAM
Appuyé par le CRAALL
Vote :
Pour : 0
Rejeté à la majorité

Contre : 5

Abstention : 2

2.10 Autres

3.0 Pédagogie

4.0 Plan d'action

4.1 Action directe de sensibilisation

4.1.1 Que le Conseil de Coordination entérine la décision suivante, qui a reçu le consentement des associations membres : Que l'action directe de sensibilisation du 7 décembre 2006 soit devancée au mercredi 6 décembre 2006 considérant que ledit 7 décembre est la journée de la guignolée des médias.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAALL

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 Que le Comité journal, en collaboration avec les organisateurs et organisatrices de l'action directe de sensibilisation, soit mandaté de produire un *Ultimatum express* et de le distribuer durant l'action.

Proposée par le Comité information

Appuyée par le Comité journal

Adoptée à l'unanimité

4.2 Pétition

4.2.1 Que la pétition continue à circuler au-delà du 6 décembre 2006.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité femmes

Adoptée à l'unanimité

4.3 Rassemblement Coalition-cégeps

5.0 Finances et fonds des arrêté-e-s

6.0 Prochain Congrès

6.1 D'adopter l'ordre du jour pour le Congrès d'hiver des 17 et 18 février 2007 qui suit :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Tour de table

3.0 Plénières

3.1 Revendications

3.2 Femmes

3.3 Plan d'action

4.0 Délibérantes

4.1 Revendications

4.2 Femmes

4.3 Plan d'action

5.0 Finances

5.1 États financiers 2005-2006

5.2 États des résultats 2006-2007

5.3 Prévisions budgétaires 2006-2007

5.4 Fonds d'entraide

6.0 Traitement des avis de motion

6.1 Comité médias

6.2 Autres

7.0 Dépôt des avis de motion

8.0 Varia

9.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

7.0 Prochain Conseil de Coordination

7.1 Que le prochain Conseil de Coordination soit le 20 décembre 2006 à Montréal.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation

7.1.1 Remplacer « 20 décembre 2007 » par « 10 janvier 2007 ».

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par le CRAM
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

8.0 Varia

9.0 Levée à 22h43

Proposée par le Comité information
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

Démissions

Montréal, le 8 janvier 2007

Salut Camarades,

Suite à ma récente prolétarianisation et au rejet de toute notion d'économie qui en résulte ; étant donné que le but recherché pour l'existence s'avère être sa maximisation et non sa gestion ; étant donné qu'il faut nier l'autodafé du monde dans sa structure même, je démissionne de mon poste au "comité de recherche et de réflexion" pour consacrer mon corps à la survie et à la vie.

Le principe de gratuité est toutefois le plus important pour moi, et si je quitte l'ASSÉ c'est parce que la gratuité n'est pas réclamée gratuitement. J'aimerais bien que l'ASSÉ réalise que cette gratuité scolaire n'est pas souhaitable pour notre société ; et donc que cette société n'est pas souhaitable pour la gratuité.

La soi-disant nécessité qui dicte notre mode d'action se situe dans notre propre putain de cerveau, et c'est là qu'il faut l'éliminer avant tout. On nous compte tellement de conneries

On se reverra au grand soir,
Philippe Blouin

Montréal, le 9 janvier 2007,

Camarades,

C'est avec regret que je démissionne de mon poste au comité Recherche et Réflexion. L'énergie me manque pour mener à bien mes mandats et je préfère laisser la place à d'autres. J'ai la fâcheuse tendance à me retrouver avec des travaux incomplets à terminer en même temps que mes autres cours et cette session ne fait pas exception. Avec ça, j'ai une écoeurante aiguë de la rédaction de textes, alors mon implication prendra une autre forme dans les prochains mois.

Comprenez donc que je reste convaincue de la pertinence de la lutte de l'ASSÉ et que je resterais le plus possible une membre active. Je tiens d'ailleurs à souligner que vous faites toutes et tous du bon travail et que collaborer avec vous est toujours un plaisir.

Solidairement,
Fanny Theurillat-Cloutier

Propositions

Tour de table et suivi des mandats : Journal

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que la date de parution du prochain *Ultimatum* soit le 22 janvier 2007.
2. Le Comité journal propose au Conseil de Coordination qu'il y ait une parution régulière de l'*Ultimatum* le 8 mars 2007. Celui-ci devra aborder des thématiques générales qui seront analysées dans une perspective féministe. La sortie de cet *Ultimatum* sera le 1^{er} mars 2007 et la date de tombée pour les articles sera à la mi-février. L'exécutif devra aider le Comité journal à réaliser cet *Ultimatum*, notamment au niveau de l'attribution des articles et du choix des thématiques qui y seront abordées.
3. Le Comité journal propose au Conseil de Coordination qu'il y ait une parution d'un *Ultimatum express* pour la manifestation du 29 mars 2007. Le Comité journal et d'autres collaborateurs ou collaboratrices se chargeront de sa distribution.

Prochain Congrès

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination l'ajout du point « 2.0 Accueil des nouveaux membres » à l'ordre du jour du Congrès.
2. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination d'ajouter un point « 3.0 Rapport gratuité scolaire » en décalant l'ajout du point « Accueil des nouveaux membres » et les autres points à l'ordre du jour du prochain Congrès.

Plan d'action : Manifestation du 29 mars 2007

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que le départ de la manifestation du 29 mars 2007 ait lieu à 14h30 au Square Victoria.

Finances

1. Le Conseil exécutif propose au prochain Conseil de Coordination l'adoption du guide sur l'utilisation et la répartition du fonds d'entraide (voir annexe).

Prochain CoCo

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que la prochaine rencontre de cedit Conseil se tienne jeudi le 8 février 2007 à Sherbrooke.

Annexe

Guides sur l'utilisation et la répartition du fonds d'entraide

Le présent document est un guide qui vise à assurer une gestion adéquate du fonds d'entraide. Considérant l'absence de procédure en la matière, et considérant surtout le danger potentiel de l'ingérence des membres ou du palier national dans les décisions politiques et administrations des associations, il s'est avéré nécessaire d'émettre quelques balises fondamentales. Il a été rédigé par le Conseil exécutif et adopté au Conseil de Coordination du XX MOIS 2007. Il n'a pas préséance sur l'Annexe F des Statuts et règlements¹ ni sur les décisions du Congrès. Il vise seulement à faciliter la démarche des associations requérantes et la prise de décision en Congrès. Il comprend trois parties :

- 1- Guide pour les associations requérantes
- 2- Guide pour le Congrès
- 3- Formulaire de demande

¹ANNEXE F : FONDS D'ENTRAIDE

ARTICLE 25

Les associations étudiantes membres ayant peu de moyens financiers désirant bénéficier du fonds d'entraide en font la demande en Congrès en s'assurant d'annexer leur demande au cahier de Congrès. Ladite demande sera chiffrée. Le Congrès sera souverain de prendre la décision qu'il jugera pertinente en fonction du solde du fonds d'entraide et de la situation financière de l'association requérante, en gardant à l'esprit la nécessité d'une participation accrue de toutes et tous aux instances de l'ASSÉ. Le fonds d'entraide ne peut cumuler que la moitié des trop-perçus des années financières antérieures. (Extrait de la version mise à jours en août 2006)

Guide pour les associations requérantes

Toute association étudiante membre de l'ASSÉ ayant peu de moyens financiers peut faire une demande au fonds d'entraide de l'ASSÉ. La répartition des sommes est faite par le Congrès. Cinq pour cent des revenus des cotisations sont alloués statutairement au fonds d'entraide.

Voici quelques étapes que vous devriez suivre pour formuler une demande.

1- S'informer du montant du fonds d'entraide pour l'année financière courante en consultant les prévisions budgétaires ou en appelant à l'ASSÉ.

2- Approximer les frais de participation aux instances (Congrès et Camps de formation) pour votre association étudiante. Cette approximation doit prendre en compte la quantité de personnes que vous croyez être capable de déléguer pour chaque instance. Il est d'usage de planifier des coûts d'instances et de transports d'environ 100 \$ par personne, par instance nationale, et 20 \$ par personne par Conseil régional. Évidemment, ces coûts peuvent varier en fonction de votre situation géographique.

Nonobstant une situation inattendue, vous pouvez considérer ce montant comme étant le minimum garanti auquel vous aurez accès.

3- Advenant le cas où des sommes obtenues par le fonds d'entraide n'aient pas été dépensées, vous êtes fortement invité-e-s, dans vos prévisions budgétaires de l'année financière suivante, à reporter ces sommes dans le poste « Instance de l'ASSÉ » et modifier votre demande ultérieure en conséquence.

4- Une fois les sommes pour les instances allouées, il devrait rester tout de même de l'argent dans le fonds d'entraide. Vous pouvez en faire la demande pour des raisons qui vous sont propres, en gardant à l'esprit que le Congrès risque d'être plus enclin à financer un comité de mobilisation qu'un tournoi de pétanque. Toutefois, vous êtes fortement invité-e-s à prendre contact avec les autres associations étudiantes requérantes (ou du moins avec le bureau) afin de vous entendre entre vous avant de déposer votre demande. Ne pas mettre le Congrès dans la situation délicate où il devra départager entre deux associations étudiantes sur la base du mérite est de mise.

Les demandes pour les projets spéciaux peuvent être faites à un Congrès ultérieur ou au même Congrès que les demandes pour la participation aux instances, mais dans ce dernier cas, cela exigera plus de préparation de votre part et de la part des autres associations étudiantes moins nanties.

Guide pour le Congrès

1- La participation aux instances des associations ayant peu de moyens financiers est le but premier du fonds d'entraide. Il est inopportun de juger à la place de l'association requérante des modalités de ses besoins, entre autres du nombre de délégué-e-s qu'elle devrait envoyer.

2- Le fonds d'entraide n'est pas de la charité ni une aumône, c'est une péréquation entre les associations membres. Les associations ayant peu de moyens ont le droit d'obtenir ces sommes sans que le Congrès s'ingère dans les finances de l'association requérante². La souveraineté locale existe, et ne l'oublions pas, tout autant pour les associations étudiantes de taille modeste. Il n'y a pas de bons pauvres ou de mauvais pauvres; il y a des membres envers qui nous sommes engagé-e-s à travailler de concert, y compris pour partager les ressources, ici financières.

² Nous devons garder en tête qu'une petite association étudiante (et plus particulièrement une association de module) dépense, au prorata, beaucoup plus d'argent pour les partys. Si leurs dépenses en socio-culturel (ou autres) peuvent être mal perçues, il importe de remettre dans son contexte les problématiques générales liées à la vie en petite communauté. Les coûts du fonctionnement de base d'une association étudiante ne peuvent, lorsque peu d'étudiants et d'étudiantes cotisent, être amortis (répartis par tête de pipe) alors qu'ils sont pourtant les mêmes (un ordinateur reste le même prix, par exemple). C'est le même problème que les cégeps et universités en région vivent quant à leur financement; logique qui, par ailleurs, est tant décriée par l'ASSÉ.

Formulaire de demande pour le fonds d'entraide

À être intégré au cahier de Congrès

Association requérante : _____

Nombre de membres : _____

Cotisation étudiante : _____

1- Fonds alloué pour la participation aux instances

Estimation des coûts reliés aux instances de l'ASSÉ pour l'année : _____

Montant réclamé pour les coûts reliés aux instances : _____

Avez-vous trop réclamé d'argent à cette fin l'an dernier? Si oui, que comptez-vous faire des montants excédentaires :

2- Fonds alloué à d'autres fins

Projet :

Coûts du projet : _____

Montant demandé : _____

Avez-vous consulté les autres associations requérantes avant de déposer cette demande? : _____